

Questions orales

[Français]

LE COMMERCE**LE RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il y a sept mois la Commission du textile et du vêtement a remis au gouvernement une étude exhaustive sur les problèmes du textile, dans laquelle elle a recommandé de reconduire les quotas négociés avec plusieurs pays pour une période de neuf ans. Étant donné que dans ce même rapport la Commission demandait et insistait auprès du ministre pour qu'on prenne des mesures immédiatement en ce qui touche au domaine de la chemise au Canada, qu'après sept mois aucune décision n'a été prise et enfin que plus de 700 travailleurs se retrouvent sans emploi, j'aimerais demander au ministre s'il a l'intention d'intervenir dans les meilleurs délais et s'il a l'intention également de faire connaître la position du gouvernement sur le rapport qui a été présenté par la Commission du textile et du vêtement.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, quand j'ai déposé le rapport sur la Commission du textile et du vêtement, j'ai dit que le gouvernement avait l'intention d'essayer d'obtenir une réponse aux recommandations de ce rapport durant le mois de mars. Je travaille pour atteindre cet objectif dans les délais que j'ai prévus quand j'ai déposé le rapport. Je suis aussi au courant des difficultés de l'industrie de la chemise, et je suis en train de faire encore des enquêtes là-dessus afin de voir s'il est nécessaire d'obtenir des réponses d'urgence même avant de recevoir notre réponse sur la politique en général.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**LE RENVOI DE LA QUESTION DU PROGRAMME À UN COMITÉ SPÉCIAL MIXTE**

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question fait suite à un échange de vues qu'ont eu hier le ministre des Finances et le député de Calgary-Centre au sujet de la possibilité de renvoyer le Programme énergétique national à un comité spécial mixte de la Chambre et du Sénat. Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le Programme énergétique national impliquant pratiquement une révolution complète dans le domaine de la mise en valeur de nos ressources énergétiques, je suis certain que le ministre a constaté que les consommateurs, les industries et les gouvernements provinciaux se demandent avec inquiétude quelles seront les conséquences de ce programme.

Étant donné que le Programme énergétique national fait l'objet d'au moins cinq bills, le ministre réagira-t-il d'une façon aussi positive que le ministre des Finances en acceptant que la question soit renvoyée devant un comité spécial bicaméral?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, ma lecture du hansard

semble indiquer que le ministre des Finances a rejeté cette proposition hier.

[Traduction]

M. Wilson: Madame le Président, j'ai également lu le hansard et j'ai constaté que les réactions étaient généralement favorables à la proposition de mon collègue. Le ministre a admis que le Programme énergétique national allait changer de façon radicale le développement énergétique dans notre pays. Or, des changements de cette ampleur bouleversent en général profondément les différentes composantes de l'économie et de la société. Les risques que notre pays court au niveau de la sécurité de ses approvisionnements, de la balance des paiements, de l'expansion économique et même au niveau du tissu social sont incommensurables. Il faut que nos concitoyens puissent évaluer ces risques. Étant donné que les avis divergent quant aux répercussions que ce programme va avoir, le ministre pourrait-il nous dire en quoi le fait d'organiser un examen approfondi du Programme énergétique national dans un seul endroit, dans une seule assemblée et non pas dans cinq assemblées différentes comme c'est le cas actuellement avec les différents bills à l'étude, pourrait ne pas contribuer à rendre ce programme plus facile à comprendre?

M. Lalonde: Madame le Président, il est un endroit où on examine la chose, et c'est le Parlement. La Chambre en a fait l'objet d'un long débat. Elle a déjà longuement débattu le Programme énergétique national à l'occasion de son étude du budget, au cours des six journées consécutives qu'elle a consacrées à la question du prix du pétrole, lors de son examen de la loi sur le pétrole et le gaz, et maintenant encore, à l'occasion de l'étude des propositions d'amendement à la loi de l'impôt sur le revenu et de l'examen du bill C-48 au sein du comité parlementaire. Les tribunes et les instances n'ont pas manqué pour examiner cette question et entendre les intervenants. En outre, le programme énergétique national a fait l'objet de discussions et de débats dans les médias, ainsi qu'au sein de commissions provinciales et fédérales. Par conséquent, tous ceux qui avaient un point de vue à exprimer là-dessus ont eu maintes occasions de le faire. Je ne vois pas en quoi l'idée de mon honorable ami pourrait faire progresser le débat.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES**LA MOUSSE ISOLANTE DE FORMALDÉHYDE URÉTIQUE—L'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ**

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse aujourd'hui au ministre responsable de la SCHL et a trait à la réponse donnée à la Chambre la semaine dernière par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet des gens qui avaient éprouvé des malaises à la suite de l'installation de mousse de formaldéhyde urétique. Elle avait en effet répondu qu'ils pouvaient s'adresser à leur médecin, ou encore communiquer avec les services de son ministère ou du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'ils éprouvaient des problèmes. Une de mes électrices m'avait alors téléphoné pour me dire qu'elle avait éprouvé des malaises durant deux ans après qu'on eût isolé sa maison avec ce produit, et son médecin n'était absolument pas au courant de ce problème et des malaises qui en résultaient.